

Philosophie générale du programme :

Ce programme a pour objectif d'acquérir des données **permettant d'évaluer l'atteinte du bon état écologique des écosystèmes marins soumis à la pression biologique des espèces non indigènes (ENI)**. Pour cela il repose sur trois sous-programmes de surveillance. Aucun des dispositifs dédiés à la surveillance des espèces non indigènes n'est actuellement en place. Afin de répondre aux besoins de la DCSMM, la principale orientation pour ce premier cycle consiste en des **développements méthodologiques pour un déploiement opérationnel au second cycle**. Ces développements concerneront notamment le deuxième sous-programme, considéré comme prioritaire.

Structuration :

Ce programme est organisé en 3 sous programmes, selon l'avancement dans le processus d'introduction d'espèces non indigènes : de la phase d'introduction à l'impact des espèces devenues invasives :

- **Sous-programme 1 : introduction d'ENI par les principaux vecteurs**

SOURCES DE PRESSION

→ D2C1 (nouvelles signalisations d'ENI)

- **Sous-programme 2 : suivis dédiés au sein des zones à risque et des zones sensibles**

PRESSIONS BIOLOGIQUES

→ D2C1 (nouvelles signalisations)
D2C2 (abondance et distribution)

- **Sous-programme 3 : caractérisation de l'état et des impacts des ENI**

ETAT & IMPACT

→ D2C3 (impact(s) sur les écosystèmes)

S'il existe quelques dispositifs sur certaines espèces non indigènes ciblées (ex. la caulerpe), il n'existe pas à l'heure actuelle de dispositif national et coordonné. Les 3 sous-programmes de surveillance reposent ainsi sur 9 dispositifs de suivis, tous nouveaux, en cours de développement ou à créer suivant leur priorité. C'est le sous-programme 2 qui est aujourd'hui considéré comme prioritaire.

Principaux dispositifs de suivis mobilisés :



- Le SP1 a pour objectif la détection rapide d'espèces introduites. Il est basé sur **l'identification des espèces non indigènes directement au niveau des principaux vecteurs d'introduction** (ex. eaux de ballasts...)
- Le SP2, en cours de développement reposera sur des prélèvements et /ou analyses de différents compartiments biologiques (épifaune sessile et flore des substrats durs, épifaune mobile, faune benthique, phytoplancton, zooplancton (y compris les stades larvaires), poissons), dans des **zones identifiées comme à risque d'introduction d'ENI** (Grands Ports Maritimes, ports de plaisance et zones de conchyliculture), mais aussi dans **des zones sensibles à protéger**. Associé aux 5 programmes de surveillance du descripteur 1 Biodiversité, ce SP permettra de répondre à l'évaluation des critères D2C1 et D2C2 et amènera également des informations relatives à l'impact des ENI sur le milieu marin (critère D2C3)
- Le SP3 cible quant à lui le ou **les impact(s) des ENI sur les écosystèmes** c'est-à-dire sur les habitats et les communautés ainsi que les répercussions sur le fonctionnement de ces écosystèmes.

Coût estimé de la mise en œuvre :

En 2014, le coût total de la mise en œuvre du programme de surveillance « espèces non indigènes » a été estimé à 830 k€/an, soit 1,4 % du coût total annuel estimé pour mettre en œuvre l'ensemble de la surveillance DCSMM : 30 k€/an correspondent à de la surveillance existante et 800 k€/an correspondent à des évolutions de dispositifs existants et à des créations de dispositifs nouveaux pour répondre aux besoins de la DCSMM.

Ces coûts sont en cours de mise à jour, et devraient être prochainement disponibles, notamment pour les actions du sous-programme 2.

Etat d'avancement 2017 de la mise en œuvre opérationnelle :

Sous-programme (SP)	Actions mises en œuvre	Avancement 2017
SP1 : introduction des ENI par les différents vecteurs	Travail bibliographique préliminaire	
	Développement méthodologique	
	Phase de test d'application	
SP2 : suivis dédiés au sein des zones à risque et des zones sensibles	Travail bibliographique préliminaire	
	Développement méthodologique	
	Phase de test d'application	
SP3 : caractérisation de l'état et des impacts des ENI	Travail bibliographique préliminaire	
	Développement méthodologique	
	Phase de test d'application	

Exemple d'un suivi existant dont les données collectées contribuent à l'évaluation 2018 des eaux marines DCSMM :

Les données existantes étant très parcellaires, aucune n'a pu être utilisée pour l'évaluation 2018, qui est uniquement basée sur une revue de la littérature disponible sur les ENI.

Perspectives 2018 :

Les travaux sur ce programme de surveillance ont débuté en 2017 avec des analyses bibliographiques afin de savoir les méthodes de suivis utilisés dans les programmes de recherche ou dans des programmes de surveillance ENI d'autres états. L'année 2018 sera marquée par la fin des développements méthodologiques pour le SP2 (choix des méthodes et des sites) et le début des phases de test dans des zones à risque. Il conviendra également, en parallèle, d'initier les développements pour les deux autres sous-programmes (sélectionner les ENI et les sites concernés, quelles méthodes appliquer...)

Contacts : Cécile Massé, coordination thématique et appui au pilotage (UMS PatriNat) ; Laurent Guérin, pilotage (UMS PatriNat)



Pour en savoir plus : www.ecologique-solidaire.gouv.fr